

# Table des matières

1. CADRE RÉFLEXIF, porté par les institutions signataires .....	2
Présentation de la commune de Saint Aubin du Cormier .....	3
Edito du maire.....	3
2. DONNÉES GÉNÉRALES du territoire.....	4
2.1 Données administratives .....	4
2.2. Existence d'éventuels dispositifs : .....	4
3. CONTEXTE du territoire.....	5
3.1. État des lieux de l'offre éducative existante : .....	5
3.2. Établissements d'éducation sur le territoire .....	8
3.3. Les temps de l'enfant (volumes horaires et ratios) : .....	9
3.4. Emploi du temps d'un enfant : .....	10
3.5. Éléments organisationnels issus de l'autoévaluation du précédent PEdT : .....	15
4. DIAGNOSTICS ET CONVERGENCES .....	18
4.1. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par la commune :.....	18
4.2. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par les parents : .....	20
4.3. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par l'(les) équipe(s) enseignante(s) : .....	20
4.4. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par les associations partenaires : .....	21
4.5. Tableau de convergence des différents enjeux et problématiques : .....	22
4.6. Objectifs du Projet Éducatif de l'accueil de loisirs, si déclaration d'un ACM le mercredi .....	24
5. PARCOURS DES ENFANTS ET DES JEUNES .....	26
6. PILOTAGE DU PROJET .....	34
7. INSCRIPTION ET LIENS AVEC LES FAMILLES .....	35
<b>ACCUEIL DES ENFANTS</b> .....	36
<b>Mercredi</b> .....	36
8. PLAN MERCREDI .....	37
Annexe : Support COPIL PEDT : diagnostics et convergences.....	38

## 1. CADRE RÉFLEXIF, porté par les institutions signataires

Le Projet Éducatif de Territoire (PEdT) d'une communauté éducative vise à faire converger les actions de ses membres-éducateurs, en faveur des jeunes du territoire.

Il s'appuie donc sur une analyse locale des besoins éducatifs, faisant émerger des objectifs qualitatifs et quantitatifs de progrès.

Les partenaires contractualisent une action collaborative visant à atteindre un ou plusieurs de ces objectifs.

Le PEdT vise l'identification de cet(ces) objectif(s) partagé(s), la déclinaison opérationnelle de celui(ceux)-ci, ainsi que les moyens et la durée pour l'(les) atteindre. Une évaluation régulière (*une fois par an minimum*) est mise en œuvre, dans le cadre d'un Comité de Pilotage, pour ajuster, réguler, développer l'action collaborative engagée.

Les éducateurs signataires deviennent une « *communauté éducative* » locale, et seront ainsi dénommés dans le Projet ci-dessous. Le Comité de Pilotage du PEdT évoqué au paragraphe précédent, doit être représentatif de cette communauté éducative.

### ATTENTES du Groupe d'Appui Départemental :

La commission de validation des PEdT sera attentive aux points suivants lors de l'évaluation de votre projet :

- mise en œuvre d'une démarche de co-éducation incluant tous les partenaires (commune, parents, enseignants, associations),
- prise en compte des éléments d'autoévaluation du PEdT précédent dans la rédaction du futur projet,
- cohérence des objectifs partagés avec les objectifs visés des parcours enfants,
- identifications d'indicateurs permettant un ajustement régulier et une évaluation finale des actions entreprises,
- tous les temps de l'enfant sont concernés (familiaux, scolaires, péri et extrascolaires),
- utilisation du guide rédactionnel ou *a minima* reprise de tous ses éléments

## Présentation de la commune de Saint Aubin du Cormier

Saint-Aubin-du-Cormier est une commune de 4006 habitants, idéalement située aux portes de la Bretagne et de la Normandie.

Elle occupe une situation stratégique au croisement des axes Rennes/Fougères et Vitré/Saint-Malo. Disposant d'un accès direct à l'A84, elle se trouve de fait dans la couronne rennaise, à seulement 15 minutes de la capitale bretonne.

Un des axes fort de l'action municipale à Saint-Aubin-du-Cormier est de favoriser l'épanouissement de l'enfance et de la jeunesse.

À travers un panorama des actions mises en œuvre dans le champ de l'accueil, l'éducation et l'animation, par la commune et les autres structures du territoire, on peut mesurer l'attention portée à chaque enfant saint-aubinais, avant même sa naissance et jusqu'à sa majorité.

Nous avons sur notre territoire, 2 écoles primaires publiques et privées, 2 collèges publiques et privés, 2 lycées : un lycée professionnel et un lycée agricole, ce qui représente 2000 élèves.

Pour accompagner les familles tout au long de l'école primaire, les services périscolaires (matin, midi, soir et mercredi) accueillent les enfants avant et après l'école, durant les vacances scolaires, le centre de loisirs communautaire prend le relais. Dans ces lieux de partage et de socialisation, l'enfant découvre, créé, s'amuse dans un environnement sécurisé, entouré d'équipes d'animation qualifiées.

La commune propose également un service de restauration incluant désormais des animations sur le temps de pause méridienne.

Les jeunes de 11 à 16 ans se donnent rendez-vous à l'espace-jeunes géré par Liffré-Cormier communauté : lieu d'accueil et d'animation, l'objectif est aussi d'accompagner et de guider les adolescents dans leur apprentissage de la vie en société.

En dehors des temps scolaires et périscolaires, l'offre en matière de loisirs et de culture est d'une grande richesse : services et équipements municipaux (médiathèque, centre culturel Bel Air, école de musique, salles et terrains de sports) ou équipements communautaires (cinéma Le Mauclerc, salle de sports de la Jouserie, piscine, terrains de sport), associations, office des sports. Chaque enfant, chaque jeune y trouve des opportunités de découvertes, d'apprentissages, de rencontres et d'échanges.

Un cadre de vie de qualité (l'étang, le Jardin d'Odile, le Jardin médiéval, le château, le bois de Rumignon) et une rénovation permanente de nos patrimoines permettent également aux enfants de découvrir leur environnement.

## Edito du maire

Dans toutes nos politiques, nous souhaitons de la participation citoyenne. Ainsi, nos commissions sont extra-municipales ; nous avons mis en place un CME Conseil Municipal Enfant, un Conseil des Sages et organisons un grand nombre de réunions inter quartier et réunions publiques.

L'attractivité de notre ville est conjuguée d'un fort taux d'équipement, d'une situation géographique favorable, des accès routiers et de transports en commun développés et doté d'un fort patrimoine.

La dynamique de la population permet une grande implication dans la vie municipale notamment au sein des nombreuses associations, et font vivre nos 70 commerces et services du centre-ville. Tout ceci favorise pleinement le bien vivre ensemble.

La municipalité ayant un rôle de coordination et de dynamisation, elle accompagne toutes les générations avec des salles municipales dédiées et de plus en plus performantes et adaptées.

L'accueil de nouvelles familles confirment nos engagements en faveur de la petite enfance et de la jeunesse. C'est au cœur de notre projet.

Jérôme BÉGASSE

*Maire - Le Mnou du Grand Staobin*

## 2. DONNÉES GÉNÉRALES du territoire

### 2.1 Données administratives

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet : Commune de Saint-Aubin-du-Cormier

Nom du maire : **Bégasse Jérôme**

Adresse : Mairie de Saint-Aubin-du-Cormier

Place de la Mairie

35140 Saint Aubin du Cormier

Téléphone : 02.99.42.30.10

Adresse électronique : [mairie@ville-staubinducormier.fr](mailto:mairie@ville-staubinducormier.fr)

Nom de l' élu référent : **BRÉGEON Cécile**

Fonction : Adjointe au maire au service Enfance Jeunesse Famille

Adresse électronique : [cecile.bregeon@ville-staubinducormier.fr](mailto:cecile.bregeon@ville-staubinducormier.fr)

Nom du référent technique : **CHEVREL Céline**

Fonction : Coordinatrice Enfance Jeunesse

Adresse électronique : [celine.chevrel@ville-staubinducormier.fr](mailto:celine.chevrel@ville-staubinducormier.fr)

### 2.2 Partenaires (institutionnels, associatifs, services ou EPCI partenaires, ...)

Nom de la structure partenaire : Liffré Cormier Communauté

Nom du référent dans la structure susnommée :

FOURNIER Marie-Charlotte coordinatrice enfance jeunesse

ROZE Mickaëlle directrice de la structure

Activité(s) de la structure concourant au Projet :

Accueil de loisirs Anim'Loisirs »

Adresse :

18 rue du stade

35140 Saint Aubin du Cormier

Téléphone : 02/99/39/11/36

Adresse électronique : [alshstaubin@liffre-cormier.fr](mailto:alshstaubin@liffre-cormier.fr)

### 2.2. Existence d'éventuels dispositifs :

	Existence (oui/non)	Articulation avec le PEdT (oui/non)
Projet éducatif local (PEL)* :	Non	
Contrat de ville :	Non	
Contrat enfance jeunesse (CEJ) :	Oui	Oui
Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)** :	Non	
Contrat dans le domaine culturel [contrat local d'éducation artistique (CLEA), projet territorial d'éducation artistique (PTEA), contrat « territoire lecture » (CTL), ou enseignements artistiques spécialisés] ** :	Oui (CLEA : musique à l'école)	Non
Autres :		

\* si un PEL existe, il est attendu que le PEdT en soit sa déclinaison partenariale sur les 3-11 ans ;

\*\* si un CLAS, un CLEA, un PTEA, un CTL existe, il est attendu qu'un représentant soit invité au COPIL du PEdT afin d'assurer une cohérence entre les dispositifs mis en œuvre ;

### 3. CONTEXTE du territoire

#### 3.1. État des lieux de l'offre éducative existante :

Activités périscolaires existantes (Du lundi au vendredi)	Amplitude horaire (préciser si changement quotidien)	Nombre d'enfants concernés en moyenne	Déclaration ACM (Oui/non)	Gestionnaire	Mission principale
<b>Matin</b>	7h15/8h30	45	Oui	Commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueillir l'enfant et le parent.</li> <li>• Transmettre des informations importantes sur l'enfant.</li> <li>• Adapter l'accueil pour chaque tranche d'âge.</li> <li>• Participer à l'animation des temps libres.</li> <li>• Accompagner l'enfant dans sa classe et transmettre les informations à l'enseignant.</li> </ul>
<b>Midi</b>	11h45/13h30	250	Oui	Commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueillir et prendre en charge un groupe sur le temps méridien (service et surveillance de cour).</li> <li>• Proposer et animer des temps d'échanges, des activités, des jeux...</li> <li>• Participer à l'élaboration des projets d'animation en lien avec le projet pédagogique et en concertation avec l'équipe.</li> </ul>
<b>Soir</b>	16h15/19h	100	Oui	Commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueillir les parents et les enfants.</li> <li>• Informer les parents sur la journée de l'enfant.</li> <li>• Organiser et adapter des séances d'animation selon le déroulement de la fin de journée (16h15 à 19h).</li> <li>• Organiser et mener des activités/des animations (artistiques, manuelles, sportives...) sur le temps périscolaire.</li> <li>• Participer à l'animation des temps libres.</li> <li>• Préparer l'espace d'animation et guider les participants tout au long de la séance.</li> <li>• Veiller au bon déroulement des activités et au respect des consignes de jeux, des règles de vie sociale.</li> <li>• Repérer les difficultés d'un enfant.</li> <li>• Participer à l'élaboration des projets d'animation en lien avec le projet pédagogique et en concertation avec l'équipe.</li> </ul>

Mercredi (ALSH)	7h15/19h	60-80	Oui	Commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueillir les parents et les enfants.</li> <li>• Informer les parents sur l'organisation de la structure et présenter le programme d'activités aux enfants.</li> <li>• Participer aux réunions de préparation</li> <li>• Organiser et adapter les séances d'animation selon le déroulement de la journée.</li> <li>• Préparer l'espace d'animation et guider les participants tout au long de la séance.</li> <li>• Veiller au bon déroulement des activités et au respect des consignes de jeux, des règles de vie sociale.</li> <li>• Participer à l'animation des temps libres.</li> <li>• Repérer les difficultés d'un enfant et intervenir ou en informer le directeur.</li> <li>• Organiser et mener des activités/ des animations (artistiques, manuelles, sportives...)</li> <li>• Participer à l'élaboration des projets d'animation en lien avec le projet pédagogique et en concertation avec l'équipe.</li> </ul>
--------------------	----------	-------	-----	---------	---

Activités extrascolaires existantes (Samedis et vacances scolaires)	Amplitude horaire (Préciser si changement quotidien)	Nombre d'enfants concernés En moyenne	Déclaration ACM (oui/non)	Gestionnaire	Mission principale
Vacances Scolaires	7h15/19h	68 (périodes petites vacances) 96 vacances d'été	Oui	Intercommunal	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueillir les parents et les enfants.</li> <li>• Informer les parents sur l'organisation de la structure et présenter le programme d'activités aux enfants.</li> <li>• Participer aux réunions de préparation</li> <li>• Organiser et adapter les séances d'animation selon le déroulement de la journée.</li> <li>• Préparer l'espace d'animation et guider les participants tout au long de la séance.</li> <li>• Veiller au bon déroulement des activités et au respect des consignes de jeux, des règles de vie sociale.</li> <li>• Participer à l'animation des temps libres.</li> <li>• Repérer les difficultés d'un enfant et intervenir ou en informer le directeur.</li> <li>• Organiser et mener des activités/des animations (artistiques, manuelles, sportives...)</li> <li>• Participer à l'élaboration des projets d'animation en lien avec le projet pédagogique et en concertation avec l'équipe.</li> </ul>
Samedi (espace jeunes) Ados de <u>11 à 18 ans</u>	14h/18h30	30	Oui	Intercommunal	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place une organisation qui assure la sécurité physique et affective des jeunes.</li> <li>• Organiser et coordonner la mise en place des activités</li> <li>• Proposer et mettre en valeur les projets et activités de l'espace jeunes.</li> <li>• Assurer des temps de permanence à destination des familles.</li> <li>• Travailler en transversalité avec les différents services communautaires et municipaux.</li> <li>• Repérer les enfants en difficulté et alerter les services compétents.</li> </ul>

### 3.2. Établissements d'éducation sur le territoire

Nom de l'établissement	Type d'établissement (crèche, école, collège...)	Nom et coordonnées du référent sur cet établissement	Nombre d'enfants et jeunes concernés
<u>Alix de Bretagne</u>	Ecole	Chemin des haras 35140 St Aubin du Cormier	<b>Effectifs à la rentrée 2022/2023</b> <b>13 classes :</b> 5 maternelles : TPS/PS, PS,1MS, 1MS/GS, 1GS 8 élémentaires CP, CP/CE1, CE1, 2 CE2, 1 CM1, 2 CM1/CM2, 1 ULIS Maternelles : 121 enfants Primaire : 182 ULIS : 12 304 élèves au Total
<u>Ste Thérèse</u>	Ecole	3 Rue de la Bouëxière, 35140 Saint-Aubin-du-Cormier	<b>Effectifs à la rentrée 2022/2023 :</b> <b>9 classes :</b> 3 maternelles : TPS/PS, MS/GS, MS/GS, 6 élémentaires : CP, CP/CE1, CE1, CE2, CM1, CM2 <b>245 élèves</b> au total.
<u>Pierre de Dreux</u>	Collège	28 Rue du Stade, 35140 Saint-Aubin-du-Cormier	<b>Effectifs à la rentrée 2022/2023 :</b> <b>19 classes :</b> De la 6 <sup>e</sup> à la 3 <sup>e</sup> : 5 classes de 6 <sup>e</sup> : 134 5 classes de 5 <sup>e</sup> : 134 5 classes de 4 <sup>e</sup> : 129 4 classes de 3 <sup>e</sup> : 93 <b>490 élèves</b> au total (effectifs 2022/2023)
<u>Sainte Anne</u>	Collège	2 Rue du Bourg au Loup, 35140 Saint-Aubin-du-Cormier	<b>Effectifs à la rentrée 2022/2023 :</b> <b>12 classes :</b> 4 classes de 6 <sup>e</sup> : 96 3 classes de 5 <sup>e</sup> : 80 2 classes de 4 <sup>e</sup> : 59 3 classes de 3 <sup>e</sup> : 71 <b>306 élèves</b> au total.
<u>Lycée La lande de la rencontre</u>	Lycée agricole	BP12 35140 St Aubin du Cormier	<b>Effectifs à la rentrée 2022/2023 :</b> <b>314 élèves au total</b>
<u>Lycée Jean-Baptiste le Taillandier</u>	Lycée polyvalent	15, rue du Bourg au Loup 35140 Saint-Aubin-du-Cormier	<b>Effectifs à la rentrée 2022/2023 :</b> <b>179 élèves au total</b> Répartis dans 10 classes de la 4 <sup>ème</sup> à la terminale
<u>Multi-accueil intercommunal</u>		19 rue Leclerc 35140 Saint-Aubin-du-Cormier	<b>20 places</b>
<u>Halte-garderie</u>		18 rue du stade 35140 Saint-Aubin-du-Cormier	<b>16places</b>



### 3.3. Les temps de l'enfant (volumes horaires et ratios) :

	<b>Codage</b>	<b>Sur une journée de classe</b>	<b>Sur une semaine</b>
Temps de vie de l'enfant	A	24 heures	168 heures
Temps scolaire	B	6 heures	24 heures
Temps périscolaire	C	5 heures 45	23 heures
<i>Dont garderie (matin + soir)</i>	D	4 heures	16 heures
<i>Dont pause méridienne</i>	E	1 heure 45	7 heures
<i>Dont mercredi</i>	F		11 heures 45
Temps extrascolaire maximum proposé	G	6 heures 50	45 heures 50

Si vous disposez de moyennes de fréquentation, celles-ci permettront une vision précise des volumes horaires. À défaut, vous pouvez utiliser l'amplitude maximale des temps périscolaires.

	<b>Codage</b>	<b>Sur une journée</b>	<b>Sur une semaine</b>
Temps scolaire sur Temps de vie de l'enfant	B/A x100	25%	14,28%
Temps périscolaire sur Temps de vie de l'enfant	C/A x100	23.95%	13.69%
Temps extrascolaire sur Temps de vie de l'enfant	G/A x100	27.80%	27.08%

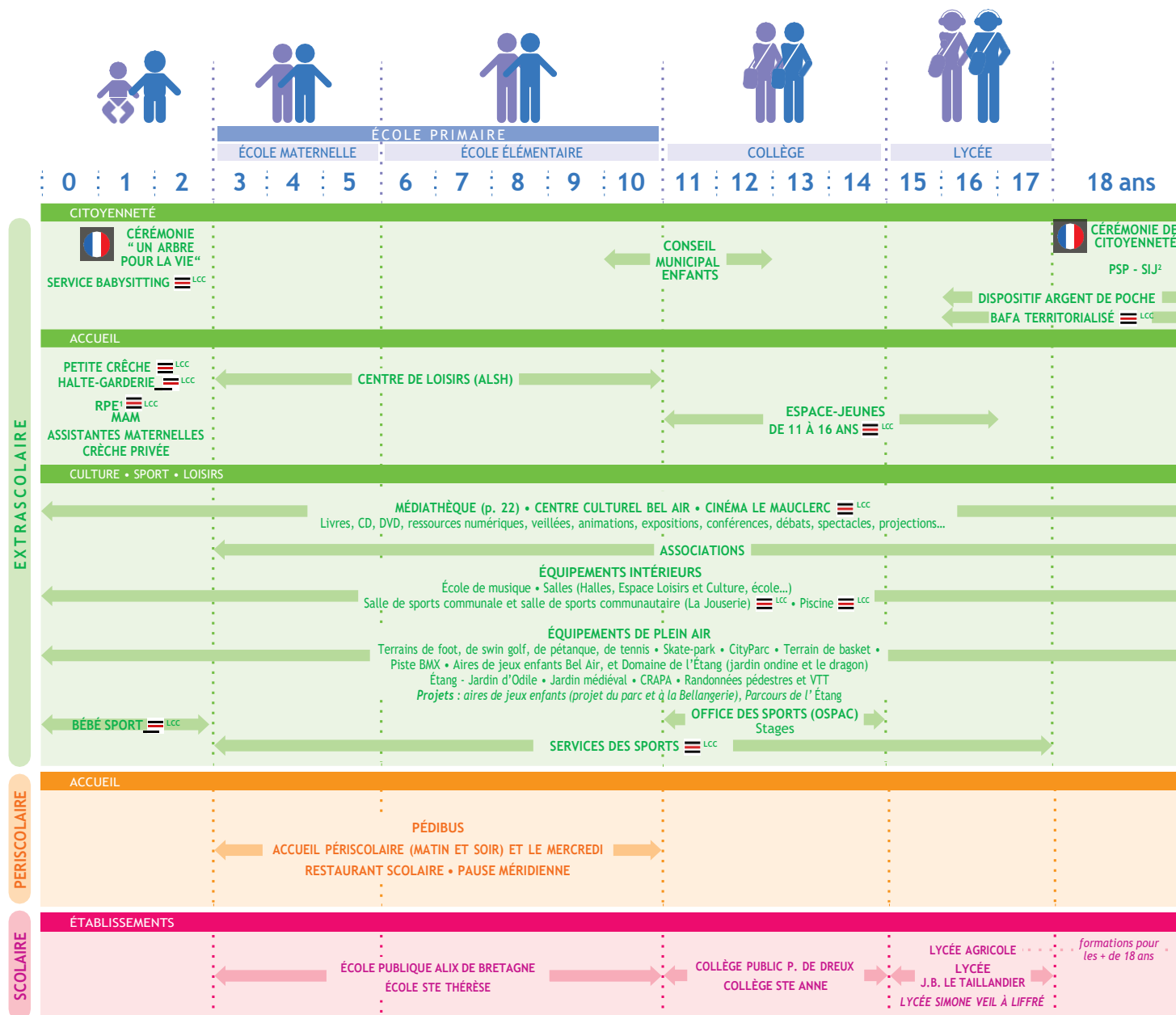
### 3.4. Emploi du temps d'un enfant :

Emploi du temps		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Avant les temps scolaires	Horaires	<b>7h15-8h30</b>	<b>7h15-8h30</b>		<b>7h15-8h30</b>	<b>7h15-8h30</b>	
	Types d'activités , Lieu	<b>Domicile Assistante maternelle PÉriscolaire</b>	<b>Domicile Assistante maternelle PÉriscolaire</b>		<b>Domicile Assistante maternelle PÉriscolaire</b>	<b>Domicile Assistante maternelle PÉriscolaire</b>	
<b>Temps scolaires Horaires :</b>							
Entre le temps scolaire et le déjeuner	Horaires	<b>8h30/11h45 8h30/12h00 8h15/12h30</b>	<b>8h30/11h45 8h30/12h00 8h15/12h30</b>		<b>8h30/11h45 8h30/12h00 8h15/12h30</b>	<b>8h30/11h45 8h30/12h00 8h15/12h30</b>	
	Types d'activités , Lieu	<b>Ecole publique Ecole privé Collège privé et publique</b>	<b>Ecole publique Ecole privé Collège privé et publique</b>		<b>Ecole publique Ecole privé Collège privé et publique</b>	<b>Ecole publique Ecole privé Collège privé et publique</b>	
Déjeuner Horaire :		<b>11h45/13h30 12h30/13h45 Restaurant Scolaire Domicile</b>	<b>11h45/13h30 12h30/13h45 Restaurant Scolaire Domicile</b>		<b>11h45/13h30 12h30/13h45 Restaurant Scolaire Domicile</b>	<b>11h45/13h30 12h30/13h45 Restaurant Scolaire Domicile</b>	
Entre le déjeuner et le temps scolaire	Horaires	<b>13h30/16h15 13h30/16h15 13h45/16h45</b>	<b>13h30/16h15 13h30/16h15 13h45/16h45</b>		<b>13h30/16h15 13h30/16h15 13h45/16h45</b>	<b>13h30/16h15 13h30/16h15 13h45/16h45</b>	
	Types d'activités , Lieu	<b>Ecole publique Ecole privé Collège privé et publique</b>	<b>Ecole publique Ecole privé Collège privé et publique</b>		<b>Ecole publique Ecole privé Collège privé et publique</b>	<b>Ecole publique Ecole privé Collège privé et publique</b>	
Temps scolaires Horaires :		<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>	<b>Samedi</b>

Après les temps scolaires	Horaires	16h15/19h	16h15/19h	7h15/19h	16h15/19h	16h15/19h	14h30/18h30
	Types d'activités , Lieu	Périscolaire Domicile	Périscolaire Domicile	ALSH « ANIM'LOISIRS » Espace jeune Associations Bibliothèque Base de plein air à Mézières sur Couesnon Domicile	Périscolaire Domicile	Périscolaire Domicile	Espace jeune Association Bibliothèque
Autres temps : vacances	Horaires	7h15/19h	7h15/19h	7h15/19h	7h15/19h	7h15/19h	
	Types d'activités , Lieu	ALSH « ANIM'LOISIRS » Espace jeune Associations Bibliothèque Base de plein air à Mézières sur Couesnon Domicile	ALSH « ANIM'LOISIRS » Espace jeune Associations Bibliothèque Base de plein air à Mézières sur Couesnon Domicile	ALSH « ANIM'LOISIRS » Espace jeune Associations Bibliothèque Base de plein air à Mézières sur Couesnon Domicile	ALSH « ANIM'LOISIRS » Espace jeune Associations Bibliothèque Base de plein air à Mézières sur Couesnon Domicile	ALSH « ANIM'LOISIRS » Espace jeune Associations Bibliothèque Base de plein air à Mézières sur Couesnon Domicile	

Lorsque plusieurs organisations sont proposées en parallèle, il est important de toutes les indiquer pour comprendre l'offre éducative globale. S'il vous apparaît pertinent de préciser des activités proposées hors commune, auxquelles les enfants de la commune participent fortement, indiquez-les.

# Enfance-Jeunesse • Grandir à Saint-Aubin-du-Cormier



<sup>1</sup>Relais Petite Enfance

ASSOCIATIONS SPORTIVES	RESPONSABLE	ADRESSE	TÉLÉPHONE
BADMINTON « Cormier Volant" cormier.volant@laposte.net	TENNIERE Yann	15 A rue de Vitré 35140 ST-AUBIN-DU-CORMIER	
Base de plein air du Couesnon	Sylvio	14 rue du Couesnon, 35140 Mézières sur Couesnon	02 99 39 30 78
CAVALIERS DES ECURIES DU CORMIER <a href="mailto:brigittebuffet@neuf.fr">brigittebuffet@neuf.fr</a>	BUFFET Brigitte	7 Le Haut Breil Bernier 35140 ST-AUBIN-DU-CORMIER	02 99 45 19 56
DANSE « Ecole de Danse du pays de Saint-Aubin" ecoledanse.staubinducormier@gmail.com	BAUDET  Isabelle	5, allée des Pays-Bas  35140 ST-AUBIN-DU-CORMIER	06 72 71 27 78
FOOTBALL "Stade Saint Aubinais" <a href="mailto:regis.lebigot947@orange.fr">regis.lebigot947@orange.fr</a>	LEBIGOT Régis	2 place Alexandre Veillard 35140 ST-AUBIN-DU-CORMIER	
GYM ENFANTS «Salto Gym Club» salto.gym.club@gmail.com	Céline Joly	35140 ST-AUBIN-DU-CORMIER	
JUDO "Dojo du Cormier" <a href="mailto:dojoducormier@gmail.com">dojoducormier@gmail.com</a>	Arnaud DELAUNAY	35140 ST-JEAN-SUR-COUESNON	0660464954
KRAV MAGA <a href="mailto:andre.varis@qualiconsult.fr">andre.varis@qualiconsult.fr</a>	Genestine Sébastien	Impasse des Peupliers 35140 ST-AUBIN-DU-CORMIER	
MOLKKY <a href="mailto:molkky@assatt.fr">molkky@assatt.fr</a>	BERTIN Francis	41 rue de Vitré 35140 ST-AUBIN-DU-CORMIER	
MULTISPORTS « M.A.S.A.C » <a href="mailto:multisportasac@gmail.com">multisportasac@gmail.com</a>	MASSIOT Pierre-Yves	18 rue Anne de Bretagne 35140 ST-AUBIN-DU-CORMIER	02 99 45 98 95
OSPAC Office des sports du pays de St Aubin du cormier	Patrick Lopez	17 rue Leclerc 35140 ST-AUBIN-DU-CORMIER	02 99 14 70 28
T'AS PAS 10 BALLEES <a href="mailto:taspas10balles@sfr.fr">taspas10balles@sfr.fr</a>	IMBERTI Gaëtan	2 rue de la Bellangerie 35140 ST-AUBIN-DU-CORMIER	06 32 95 05 89
VTT DU CORMIER vttducormier@gmail.com	28 rue des Liorbes	35140 SAINT-AUBIN-DU-CORMIER	06 16 39 05 55
TENNIS "A.S.S.A. Tennis" assa.tennis@gmail.com	BLANCHETIERE Anthony	16 rue des Liorbes 35140 ST-AUBIN-DU-CORMIER	06 74 19 35 37
TENNIS DE TABLE « A.S.S.A Tennis de Table" <a href="mailto:m.le-fur@hotmail.fr">m.le-fur@hotmail.fr</a>	LE FUR Matthieu	35140 ST-AUBIN-DU-CORMIER	
TIR À L'ARC arcrama@free.fr	ROUZIOUX Françoise	8 rue des Canadiens 35340 LIFFRÉ	02 99 68 51 27
YOGA "Ypsa Yoga Pays de St-Aubin" ypsa35@gmail.com	MOINE Anne-Lise	4 rue de la Cointerie 35140 ST-AUBIN-DU-CORMIER	02 99 39 43 42
WANAHI HULA danse polynésienne ravafenua987@live.fr Prescillia SALIGA liki@orange.fr	MAITÈRE  Heirava		

ASSOCIATIONS SOCIALES et CULTURELLES	RESPONSABLE	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Appel d'Eire ( <i>danses irlandaises</i> ) appeldeire35@gmail.com		35140 ST-AUBIN-DU-CORMIER	
Arts Créatifs ( <i>dessin, peinture</i> ) Arts Créatifs (artscreacormier@gmail.com)	Demeude Co- rinne	27 bis rue Leclerc 35140 ST-AUBIN-DU-CORMIER	0680137947
Ecole de Musique ( <i>Solfège, instruments, chœurs</i> ) ecoledemusique.lafabrik@gmail.com	BERTRU Cyril Directeur	8 rue Général de Gaulle 35140 ST-AUBIN-DU-CORMIER	07 76 34 82 93
Les Baladins de la Tour ( <i>Théâtre</i> ) asso.lesbaladinsdelatour@laposte.net	Chenu Barbara	11 rue du Commandant Cousteau 35140 ST-AUBIN-DU-CORMIER	06 23 82 48 19
L'OUTIL EN MAIN	Jean-Yves Halesne	9 allée du Luxembourg 35140 ST-AUBIN-DU-CORMIER	02 99 39 27 05
Le cormier Ludique Jeux de société <a href="mailto:aubinogames@gmail.com">aubinogames@gmail.com</a>	Hélène Héliès	35140 SAINT-AUBIN-DU-CORMIER	06 63 81 25 59
Les apprentis buissonniers Patrimoine et environnement	Charlotte Goguil- lon	CFA la lande de la rencontre BP12 35140 Saint-Aubin-du-Cormier	06 52 93 07 04
Ragoles et Béruchets ( <i>Connaissance Faune Flore</i> ) soazig.perche@laposte.net	PERCHE Soazig	1 rue du Pont Joachim 35140 ST-AUBIN-DU-CORMIER	02 99 39 44 17
ASSOCIATION 1488		35140 SAINT-AUBIN-DU-CORMIER	
LE GALLO BRETON <a href="mailto:david.coquillet@orange.fr">david.coquillet@orange.fr</a> ggbsaintaubin@gmail.com		17 rue Leclerc 35140 SAINT-AUBIN-DU-COR- MIER	06 75 14 09 51
GAULE ST-AUBINAISE	12 rue de la Douve	35140 SAINT-AUBIN-DU-COR- MIER	02 99 39 21 34
ASSISTANTES MATERNELLES "LES PETITES BOUILLES" <a href="mailto:lespetitesbouilles@hotmail.fr">lespetitesbouilles@hotmail.fr</a>	Wilser Isabelle	Launay Richer 35140 Mézières sur Couesnon	09 66 80 01 88
ZIP ZAP Compagnie ( <i>Théâtre</i> ) sophie.veillerot@orange.fr	VEILLEROT Sophie	61 rue de la Garenne 35140 ST-AUBIN-DU-CORMIER	02 99 39 42 63

### 3.5. Éléments organisationnels issus de l'autoévaluation du précédent PEdT :

Le renseignement de ces tableaux vise à rassembler les éléments prégnants de votre auto-évaluation, de façon synthétique : toutes les cases ne seront peut-être pas remplies.

Ce PEdT 4 jours s'appuie sur votre expérience locale passée et s'enrichit donc de vos succès et des réponses apportées aux difficultés identifiées.

	<b>Points forts</b>	<b>Points à améliorer</b>
<b>Le pilotage</b>	<p><b>Commission Enfance jeunesse se réunissant 1/tous les trimestres.</b> Réunissant différentes personnes, élus, agents, administrés, responsable de structure, parentes d'élèves. Ceci permet d'échanger des idées, des projets, de pouvoir partager nos expériences et trouver un intérêt commun à l'ensemble de nos recherches. Permettre de travailler en cohésion avec des objectifs partagés entre tous.</p>	
<b>Les moyens humains</b>	<p>Communication entre les différentes parties</p> <p>Coordinatrice enfance jeunesse Directrice de structure (éducatrice de jeunes enfants) Directrice espace jeune Animateurs BAFA-CAP petite enfance Directeurs des établissements</p>	<p>Ce point sera toujours un axe à améliorer. On part du principe ou nos équipes sont en perpétuelles évolutions de service. Proposition de formations continues en lien avec les différents projets.</p>
<b>L'articulation scolaire-périscolaire (entre adultes)</b>	<p>Meilleure communication avec l'équipe du périscolaire, l'équipe enseignante et l'équipe de restauration depuis que les animateurs suivent le même groupe tout au long de la pause méridienne. On avait relevé le point de la réglementation différentes sur notre dernier PEDT. Un travail a été réalisé entre enseignants et animateurs, ce qui a amélioré notre prise en charge de l'enfant. Plus de lien entre projets interservices mais encore trop peu à notre goût.</p>	<p>Perdurer les contacts entre enseignants et animateurs, continuer ce lien de cohésion. Toujours cette difficulté education animation. Peu de lien entre les projets et activités proposés par le service scolaire et périscolaire : Besoin de temps de concertation entre les équipes enseignantes et périscolaires (mais il faut que tout le monde pense que la place des uns et des autres soient légitime) Nouveau chef d'établissement au sein de certaines écoles, on continue cette création de lien pour avancer dans le même sens</p>
<b>L'articulation scolaire-périscolaire (pour les enfants)</b>	<p>Les mêmes équipes interviennent sur les différents temps de l'enfant et sur les différentes structures, ce qui permet de</p>	

	créer du lien entre les enfants et les animateurs.	
<b>L'accessibilité financière</b>	Un budget de fonctionnement annuel est fixé chaque année. Facturation selon le quotient familial. On a mis en place la cantine solidaire pour les familles qui rencontraient des difficultés.	Pour les enfants qui sont intégrés en ULIS et qui ne sont pas du territoire nous avons fait des demandes auprès de leur collectivité pour qu'ils puissent avoir une tarification en fonction de leur quotient également
<b>L'adaptation aux publics</b>	Chaque activité ou projet a été adapté en fonction de l'âge de l'enfant et de son aptitude physique, psychologique et psychomotrice. Nous adaptons les temps dès que l'on peut et l'environnement pour les enfants aux besoins spécifiques.	Nous continuons de proposer et de préparer des malles pédagogiques pour les enfants sur les différents temps.
<b>La place des parents et des enfants dans le PEdT</b>	L'enfant a été libre de ses choix et de son temps. Au vu du contexte covid, des moyens de communications et de transmissions ont été adaptés pour permettre aux enfants et parents de s'investir différemment. Au sein du centre de loisirs des fils rouges parents animateurs enfants sont proposés	Il faudrait retravailler sur la communication envers les parents pour les aider à s'investir davantage dans les projets de leurs enfants en veillant à harmoniser leurs différents temps. Le covid étant passé par là, il n'a pas aidé nos structures à favoriser les échanges ou leur permettre de rentrer dans les locaux ou de se réunir.
<b>La prise en compte des rythmes de l'enfant</b>	L'enfant étant libre de ses choix, il peut être maître de son temps.	

### 3.6. Autoévaluation des objectifs des PARCOURS DES ENFANTS du précédent PEdT :

	Objectifs visés	Points forts	Points à améliorer
<b>Parcours</b>  <b>Développer la capacité d'expression (orale, artistique, Citoyen)</b>	<b>Exprimer mes besoins, mes envies, mes idées, à proposer des activités, à participer à des projets collectifs</b>  Je suis conscient de mon environnement, J'apprends à le connaître, à le protéger	Le développement de la créativité avec les différentes instances (médiathèque, service technique). Décoration et création des ronds-points et des infrastructures de la ville en fonction des thèmes de la ville et des projets des structures. Mise en place de projets avec l'intercommunalité pour avoir une même ligne de conduite éducative. Projets mis en place avec le smictom, avec la société canon, sur le tri des déchets et la sensibilisation.  Les idées des enfants ont été mises à profit de la collectivité (création d'un escape game pour la population).  Mise en place de course d'orientation	La manifestation « je nettoie ma commune » doit être revue car ça fait trop longtemps qu'elle existe. Elle perd en participation. Il faut qu'on renouvelle notre fiche action pour proposer une action différente mais ayant le même impact  Plus de sensibilisation des enfants et des parents au tri (changement de fonctionnement dû au smictom)



		<p>Partenariat avec l'éhpad de la commune pour permettre l'échange de connaissance intergénérationnelle et continuer de créer du lien avec sous forme d'atelier, de jeux.</p> <p>Participation à la semaine bleue au niveau intercommunalité.</p> <p>Participation aux journées inter-centre.</p> <p>Partenariat avec l'office des sports de Liffré cormier communauté pour la découverte du sport et la formation des animateurs</p>	
<p><b>Parcours</b></p> <p><b>Parcours d'éducation artistique et culturel :</b></p>	<p><b>Développer sa capacité d'expression</b></p>	<p>Collaboration avec l'école de musique, la médiathèque, l'espace culturel et le cinéma pour permettre de créer du lien et de la cohérence de projets.</p> <p>Artistes, dessinateurs, peintres, les enfants et les familles ont la possibilité de découvrir et de participer à des ateliers au fur et à mesure de l'année.</p> <p>Nous avons pu constater une meilleure participation des familles sur les différents temps proposés.</p> <p>Découverte au moins une fois par mois pour le centre de loisirs et les écoles</p>	<p>Pour le travail avec le centre culturel, on va travailler différemment car on n'est pas sur les mêmes temporalités pour organiser nos plannings de projets. Il a été convenu des rencontres plus régulières pour y intégrer plus de projets en cohérence avec nos attentes de structures.</p>
<p><b>Parcours</b></p> <p><b>Découverte du monde des médias</b></p>	<p><b>Développer sa capacité d'expression</b></p>	<p><b>Plus d'informations diffusées</b></p> <p><b>Meilleure communication auprès des familles</b></p> <p>-Inscription des enfants sur les temps d'activités</p> <p>Une chargée de communication recrutée.</p> <p>La chaîne YouTube, le site Instagram ou Facebook de la mairie fonctionnent très bien.</p> <p>Un blog activités photos du mercredi et des vacances sur l'ALSH a été créé pour diffuser aux familles</p> <p>-Participation seul ou en famille aux événements du territoire</p> <p>Les événements sur les communes organisées ont eu de vif succès.</p>	<p>Ciblé chaque public par rapport à son réseau, on peut remarquer qu'en fonction de l'âge le moyen de communication ne va pas être le même</p>

## 4. DIAGNOSTICS ET CONVERGENCES

*Afin de définir les **objectifs** (ce vers quoi l'on souhaite mener les enfants) et les **indicateurs** (qui permettront d'évaluer si l'objectif est atteint tout ou partie), chaque acteur éducatif identifie les **problématiques** (ensemble des problèmes qui se posent) et les **enjeux** (ce que l'on peut gagner) éducatifs.*

*Nous conseillons aux coordinateurs de s'appuyer sur l'annexe « support Copil diagnostics et convergences »*

### 4.1. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par la commune :

La commune a à cœur que les familles Saint-Aubinaises puissent évoluer sur les différents temps en ayant un cadre environnementale agréable, éco- responsable, mettant en avant le bon vivre ensemble au sein de la collectivité, l'importance du partage et de la transmission.

- Un enfant St Aubin doit avoir la possibilité d'exprimer son savoir, son art, sa curiosité au sein de sa commune, de son intercommunalité et de dire qu'il est fier d'évoluer dans cet environnement.

Petite cité de caractère, St Aubin est riche par son patrimoine et par son environnement mais aussi par ses partenariats avec ses différentes infrastructures et ses différents partenaires.

Néanmoins, malgré ces potentiels, nous ne répondons pas forcément favorablement sur tous les points à une bonne prise en charge éducative. Les années covid nous ont permis de prendre conscience de nos points forts mais aussi de nos faiblesses.

### Des infrastructures à adapter à la croissance de la ville :

La commune de Saint-Aubin-du-Cormier a franchi le cap des 4000 habitants lors du dernier recensement. La fréquentation des écoles et des temps périscolaires a évolué selon les mêmes tendances. Les équipements communaux devront s'adapter à cette tendance.

- La commune a longtemps fait le choix de la mutualisation des équipements : l'ALSH est essentiellement situé dans les locaux du restaurant scolaire, la salle de motricité de l'école a plusieurs usages, ...
- Certains équipements sont vieillissants : salle de sport, création d'une salle de danse...
- Des supports d'activités (danse par exemple) apporteraient un panel supplémentaire d'activité à proposer aux enfants.
- L'actuel restaurant scolaire pose des contraintes pour l'organisation d'activités d'éducation au goût, il est très sonore et contraint le calme attendu par certains enfants

L'enjeu essentiel vise donc au cours des années à venir à adapter le parc bâtiementaire : construction d'un restaurant scolaire et d'une salle de danse pour dans un second temps, réhabiliter l'accueil de loisirs et la salle de sport.

### Sport / santé / éducation au goût : contribuer au mieux vivre des enfants Saint Aubin

L'organisation mondiale de la santé (OMS) et les experts s'accordent pour considérer qu'un enfant doit effectuer au moins 60 minutes d'activité physique entre 5 et 17 ans.

Une enquête HBSC réalisée en 2018 montre toutefois que pour les enfants de 11 ans, le pourcentage d'enfants atteignant les recommandations est passé de 25 à 17 % entre 2014 et 2018 chez les garçons et de 11 à 9 % chez les filles.

Parallèlement, on constate que les enfants sont de plus en plus difficiles quand il s'agit de manger, de goûter, de connaître ou de reconnaître des aliments.

Ces problématiques permettent d'identifier certains enjeux pour les années futures :

- Augmenter notre éducation au goût et à l'importance du bien manger ; développer et faire de la sensibilisation par des actions
- Tous les enfants n'ont pas accès au sport
- Permettre l'accessibilité pour tous au monde du sport et adapter nos infrastructures.
- Créer plus d'échanges et de partenariats pour accentuer le vivre ensemble, adopter des règles de vie commune

Nous constatons également de plus en plus l'isolement des enfants (jeux téléphone portable, tablette),

- Promouvoir la pratique du sport pour éviter la sédentarité
- Valoriser et promouvoir nos lignes de pédibus

### Le temps méridien : un moment clé dans la journée de l'enfant

Le temps méridien est un moment charnière dans le rythme de l'enfant. C'est un temps court mais essentiel entre 2 demi-journées d'école, c'est à la fois un temps de repos mais aussi un temps d'éducation. Education à l'alimentation, au vivre ensemble, à la découverte du goût.

### **Les enjeux posés par le temps méridien sont donc les suivants :**

- Revalorisation de ce temps pour augmenter nos offres auprès des enfants
- Accentuer les échanges et les transmissions pour continuer l'inclusion et l'accessibilité des enfants qui ont des particularités
- Permettre aux personnels d'avoir des formations adaptées
- Des familles rencontrent des difficultés financières
- Continuer et améliorer la tarification sociale et le suivi famille pour permettre
- Problème de recrutements des agents périscolaires

### **Environnement et patrimoine : prendre l'histoire en marche**

La bataille de Saint-Aubin-du-Cormier a marqué l'histoire de la Bretagne et de la France. La commune est depuis plusieurs années, labellisée, « petite cité de caractère ». Cette histoire est au cœur du vivre ensemble. Par ailleurs, les questions environnementales deviennent des enjeux de l'histoire à venir.

L'appropriation du passé, du présent et du futur constituent un enjeu essentiel du projet éducatif de la commune.

- Plus de communications auprès des infrastructures sur le champ des possibles
- Pas assez de projets multipartenaires
- Développer davantage les offres pour les enfants

### **L'ouverture aux autres : culture, citoyenneté, vie associative**

L'offre éducative, associative est importante sur le territoire de la commune. Les familles sont globalement satisfaites de nos démarches éducatives, les valeurs que l'on défend et les projets mis en place tout au long de l'année. Saint-Aubin-du-Cormier a un potentiel et une richesse sur son territoire.

Nos équipes de terrain sont en perpétuelles évolutions de service et proposent aux enfants des projets en relation avec l'ensemble de nos partenaires. Les valeurs transmises découlent des projets éducatifs du territoire. Permettre une cohésion de territoire est une valeur importante pour que chacun ait une impression d'intégration complète.

Nous essayons au mieux de valoriser ces services pour permettre aux enfants et aux familles Saint-Aubinaises de pouvoir échanger, construire, découvrir en famille.

Nos équipements ont besoin de réaménagement, de rénovation. Nous avons en projet la construction d'une salle de danse, la réfection de notre ancienne salle de sports, des aménagements des équipements sportifs extérieurs.

Les services culturels sont fréquentés par les différentes instances éducatives mais nous remarquons que ce sont souvent les mêmes familles qui se rendent dans ses différents espaces quand il y a des programmations spécifiques.

### **Communication**

Nous devons accentuer au niveau de notre communication pour permettre aux familles d'avoir plus d'informations sur nos structures.

- Pas assez de communications avec les différentes infrastructures
- Augmenter les échanges parents/enfants
- Augmenter les supports de communication ; Solliciter les enfants dans cette création.

Nous avons également pour projet de refaire une restauration collective afin de répondre aux besoins d'évolution de service et de manque de places au niveau de nos structures. Cela permettra dans l'avenir de revoir l'aménagement et la rénovation du centre de loisirs et de nos services périscolaires.

Tous ces différents projets répondront à des problématiques pour les familles, nos services et nos structures scolaires et associatives.

Tous ces différents changements de structures, de réaménagement, permettront de répondre aux dysfonctionnements de temps d'ouverture de structure mais aussi de gagner en développement d'offres, de projets et d'accompagnements.

Nous devons affirmer plus clairement la place du sport dans notre PEDT et permettre sa contribution au temps éducatifs. Nous devons l'inclure d'autant plus que nous voulons promouvoir les jeux olympiques et paralympiques définis par des valeurs communes. Dans ce projet, de nouveaux partenariats vont être mis en place entre les écoles, collèges et le département.

Nous devons faire évoluer nos communications. Depuis les années Covid, nous avons dû nous réinventer afin de permettre aux parents d'accéder à une communication correcte en dehors de murs de nos établissements. Réouvrir

nos structures aux parents nous apparaît désormais important afin qu'ils puissent voir les projets mises en place par les enfants et les animateurs ; continuer les temps d'animation parents-enfants-animateurs afin qu'ils participent et s'investissent davantage à la vie de nos services périscolaires. En ce sens, les enfants vont travailler sur la création et l'élaboration d'une gazette. Par ailleurs, ils continuent d'alimenter le blog du centre.

Nous devons revoir les horaires de l'école publique pour répondre au mieux à des dysfonctionnements en termes de rythme de l'enfant. Ce changement de temps permettrait de trouver un bon équilibre sur les différents temps de l'enfant : au niveau de la sieste pour les plus jeunes, un allongement du temps du repas pour tous et offrir une pédagogie plus agréable. Cela permettrait également aux partenaires ou aux équipes d'animation d'avoir un temps plus long sur la pause méridienne.

Le rythme de l'enfant en serait d'autant plus respecté.

Nous avons aussi la possibilité de développer de nouveaux projets avec le cinéma « le Mauclerc » de St Aubin pour apporter une ouverture culturelle complémentaire.

Nous travaillons toujours en lien avec les écoles et associations mais nous devons améliorer nos liens et nos participations aux projets des uns et des autres. Avec l'école publique, nous avons réussi à créer du lien enseignants, ATSEMS et animateurs pour permettre aux enfants d'avoir les mêmes règles de vie et créer une cohérence éducative. Mais ce lien est à redynamiser car la direction et les enseignants ont changé. Nous avons expliqué notre démarche pour que nous retrouvions une dynamique de projets communs et d'accompagnements de l'enfant, afin de permettre à l'enfant d'avoir toujours cette cohérence éducative mise en place dans le dernier PEDT.

Nous avons des projets transversaux, l'aménagement de la pause méridienne avec le travail sur le goût, le tri des déchets, le développement de notre poulailler, l'élaboration de nos règles communes, ce sont des axes de travail sur lesquelles nous devons continuer car avec le covid tout n'a pas été abouti et nous n'avons pas réussi à mener à leur terme tous nos projets.

Nous avons un nouveau projet qui verra le jour l'année prochaine concernant la mise en place d'une réflexion commune sur la végétalisation des cours, réflexion partagée par les parents, les enfants, les enseignants et les animateurs. Un groupe de travail devrait voir le jour pour permettre à l'enfant aussi de s'impliquer dans une démarche collective.

Nous allons également recréer du lien avec l'EHPAD, et le PSP (Pôle de Services de Proximité) pour remettre des animations, retravailler avec les personnes isolées. Des temps seront inscrits dans les calendriers pour flécher ces temps.

Nous sommes sur une réflexion sur un bâtiment restauration avec un self pour travailler avec les écoles et le centre de loisirs, sur le goût et la saisonnalité des produits, nous avons remarqué sur les ateliers du midi que les enfants avaient une méconnaissance sur ce sujet. La perte, le gaspillage ou la gestion du tri des déchets sont également des sensibilisations à améliorer. D'autant plus que les collectes de déchets sur notre territoire ont évolué.

Nous réfléchissons aussi sur la manière d'aider les enfants venant de territoire n'ayant pas de structures scolaires pour les accueillir et les enfants des unités d'ULIS, afin de les intégrer complètement à notre collectivité tant d'un point de vue financier, éducatif que sociale. Nous avons ainsi élaboré des conventions de prises en charge avec certaines collectivités.

#### **4.2. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par les parents :**

Nous avons pu recueillir ses informations via un questionnaire envoyé aux familles au cours du mois de janvier.

Les parents sont globalement satisfaits de la prise en charge de leur enfant, et des infrastructures. Ils sont satisfaits des projets menés par les services et partenaires. Mais des améliorations sont à amorcer

- Permettre aux enfants d'avoir un temps de restauration agréable, trop de bruits, pas assez de goûts au niveau des aliments
- Revoir les horaires de l'école pour avoir plus de temps le midi
- Pas assez d'associations sportives sur la commune, problèmes de plages horaires, pas de possibilité pour emmener les enfants.
- Plus de jeux au niveau du skate parc
- Plus de parc pour enfants
- Pas de portails familles pour la restauration et le périscolaire du matin et soir (famille séparée)

#### **4.3. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par l'(les) équipe(s) enseignante(s) :**

L'école publique de Saint Aubin accueille 13 classes dont une classe ULIS.

- Renforcer la prise en charge des enfants en difficulté ou étant porteur de handicaps
- Créer des règles communes
- Sensibiliser les enfants aux différences, au respect.
- Problématique de disponibilité de salle de sport
- Problématique sur le sommeil de l'enfant et son rythme
- Éduquer les enfants aux problématiques du portable et de la tablette, utilisation comme un outil pédagogique et non comme des outils de jeux.
- Des familles rencontrent des difficultés dans la prise en charge de leur enfant
- Pas assez de temps sur le temps du midi pour des temps de concertations ou de réunions.
- Continuer les temps de concertation et de transmission avec les différentes équipes.

Les enseignants veulent favoriser le bien-être et l'épanouissement de l'enfant, l'aider à mieux se connaître, mieux connaître son environnement, susciter l'esprit de créativité et d'initiative, partager des valeurs communes, permettre la réussite de leur parcours.

L'équipe veut aussi s'appuyer sur des dynamiques collaboratives pour nourrir les pratiques et ainsi développer une culture partagée sur le territoire. Il y a eu des améliorations sur la construction de parcours cohérent mais qu'il tend encore à améliorer. Favoriser l'estime de soi par des échanges de connaissances et inter, intra classes services, par des banalisations de temps forts sur temps scolaires et extrascolaire

Il faut continuer de développer les attitudes citoyennes avec des actions de sensibilisation qui auraient tendance à diminuer, mise en place de règles communes dans l'école et entre enseignants et équipes, voir l'aménagement des espaces ensemble pour créer une continuité de service.

#### **4.4. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par les associations partenaires :**

Nous avons sur notre commune 18 associations sportives et 13 associations culturelles pour répondre au mieux aux besoins des enfants.

L'offre sur le territoire est hyper importante pour permettre aux familles de trouver des activités extra-scolaires.

Malgré le peu d'interactions les uns avec les autres, les associations répondent présentes et disponibilité sur les temps forts de la ville ou sur des projets à mener avec les services municipaux.

- Pas assez d'infrastructures sportives (mutualisations de bâtiments, de salles)
- Aménagement des horaires en fonction des temps d'école (respect du temps de l'enfant en fonction des possibilités)
- Connaissances partielles du PEDT
- Toujours les mêmes parents dans l'aide pour les différents évènements
- Difficulté pour certaines de créer des projets communs

Les valeurs défendues sur les associations correspondent aux demandes des parents et de la collectivité. Le fief associatif est très prégnant sur la commune et il participe beaucoup aux différents évènements organisés par la collectivité. Les problèmes liés à l'environnement, l'importance de la cohésion, la solidarité, l'expression sont des enjeux qui émanent sur chaque structure.

Les associations partagent les mêmes valeurs sur le respect, la bienveillance, l'épanouissement de l'enfant, l'esprit d'initiative, l'autonomie.

#### 4.5. Tableau de convergence des différents enjeux et problématiques :

Seront inscrits dans le tableau ci-dessous  
Les éléments évoqués dans au moins 2 diagnostics.

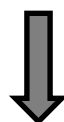
Dès lors, l'on peut considérer ces éléments, comme *partagés*.



Ils seront ensuite déclinés par le Comité de Pilotage en objectifs à atteindre, tant d'un point de vue quantitatif, que qualitatif.

<b>Problématiques et enjeux partagés</b>	<b>Quel objectif la communauté éducative cherche-t-elle à atteindre ?</b>	<b>Indicateurs de c0ies objectifs sur les comportements des enfants</b>
<p>Respect de la différence et du handicap</p> <p>Promouvoir la santé auprès des enfants</p> <p>Adapter les projets aux rythmes de l'enfant</p> <p>Développer des temps sur la parentalité</p> <p>Enrichir les partenariats sur les animations proposées aux enfants</p> <p>Projets partagés sur le développement durable, l'alimentation</p> <p>Développer une éducation commune</p> <p>Apprendre à vivre ensemble, l'entraide, le partage</p>	<p>Favoriser le bien être, l'épanouissement et l'autonomie de l'enfant.</p> <p>Être à l'écoute du rythme, des besoins et de ses choix</p> <p>Harmonisation du temps de l'enfant</p> <p>Être à l'écoute de l'enfant par rapport à son rythme à ses choix.</p> <p>Favoriser un cadre bienveillant en y incluant la notion de plaisir, garantir la santé physique morale et affective de l'enfant.</p> <p>Accessibilité au sport loisirs et culture</p> <p>L'inclusion des enfants en situation de handicap ou non.</p> <p>Continuer d'articuler les temps périscolaires, scolaire et extrascolaire</p> <p>Proposer à chaque enfant un parcours éducatif de qualité sur chacun de son temps de la journée avant pendant et après l'école</p>	<p>Améliorer l'état de santé à travers la pratique de sport en permettant l'expression de soi et la cohésion.</p> <p>Évolution de la confiance en soi de l'enfant</p> <p>Évaluer la discrimination</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Moins de manque de respect</li> </ul> <p>Inclusion de l'enfant dans tous ses temps</p> <p>Nombre d'accueil d'enfants à besoins particuliers</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– suivi des enfants à besoins particuliers</li> <li>– nombre de sensibilisations effectuées</li> <li>– Nombre de moqueries et de discriminations</li> <li>– Augmenter les gestes et postures de tolérance des enfants au sein d'un groupe</li> <li>– Gestes de bienveillance envers les autres.</li> </ul> <p>Respect de règles collectives.</p> <p>Augmentation des inscriptions sur les différents services proposés.</p> <p>Taux d'évolution pour l'accessibilité des tarifs pour les familles aux situations problématiques</p>
<p>Enrichir les partenariats sur les animations proposées aux enfants</p>	<p>Amener les enfants et les jeunes à devenir des jeunes citoyens responsables.</p>	<p>Nombres d'actions réalisées</p> <p>Fréquentation des enfants aux différentes manifestations</p>

<p>Projets partagés sur le développement durable, l'alimentation</p> <p>Développer une éducation commune</p> <p>Apprendre à vivre ensemble, l'entraide, le partage.</p> <p>Développer ses connaissances sur le monde extérieur</p>	<p>Favoriser la construction collective école, ALSH association et le bien vivre ensemble pour permettre la construction de projets partagés entre différents partenaires (ex intergénérationnel...)</p> <p>Protéger, préserver et respecter l'environnement de St Aubin en mutualisant ou en développant différentes actions et projets</p> <p>Sensibiliser et éduquer en pensant les projets et les actions collectivement, qu'ils soient concrets et participatifs. Penser à la réhabilitation des espaces partagés en lieu Eco citoyen et en respectant l'environnement.</p>	<p>Taux de participation des enfants et et/ou parents aux différentes commissions ou réunions</p> <p>Taux d'occupation des différentes infrastructures sur le territoire</p> <p>Taux de fréquentation au projet</p> <p>Nombre de partenaires associés  – nombre d'activités proposées  – Mesurer le plaisir d'organiser des animations pour les enfants  – Retours des parents et des enfants sur les activités proposées.</p>
<p>Améliorer les moyens de communications</p> <p>Permettre aux familles de concilier vie professionnelle et vie personnelle</p>	<p>Développer les différents moyens de communication pour permettre l'expression de soi.</p> <p>Développer la participation des familles</p> <p>Développer les différents moyens de communications</p>	<p>Nombre de temps d'échange incluant les familles, des temps de rencontre parents enfants pour développer la parentalité</p> <p>Taux d'augmentation des fréquentations aux différentes manifestations</p> <p>Nombre de nouveaux supports créés, de nouvelles communications : blog, gazettes</p> <p>Augmentation des ouvertures des structures aux parents pour permettre de voir hors les murs. Créer</p> <p>Évolution des fréquentations enfants et parents dans les différents projets pour une construction à plusieurs voies.</p>



Les objectifs et les indicateurs indiqués dans ces cases sont à retranscrire dans la colonne « *Objectif(s) et sous-objectifs visés* » et « *indicateurs* » du tableau 5. « *Parcours des enfants et jeunes* ».

#### 4.6. Objectifs du Projet Éducatif de l'accueil de loisirs, si déclaration d'un ACM le mercredi

##### **O Favoriser le bien-être, l'épanouissement et l'autonomie des enfants et des jeunes.**

Le terme de loisirs est primordial, l'enfant ou le jeune est là pour s'amuser, pour « passer du bon temps ».

Les services peuvent apporter une réponse à leurs besoins :

- Besoin intellectuel : découvrir les différents milieux, la musique, la littérature, le théâtre, le cinéma, la géographie, les sciences, ...
- Besoin personnel : d'expression, le chant, la danse, ...
- Besoin affectif et social : rencontrer les autres, découvrir le groupe, apprendre à respecter. Le centre de loisirs est un fabuleux outil d'apprentissage de la socialisation
- Besoin spirituel : découverte de la beauté de la nature.

##### **Les objectifs :**

- Favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant et du jeune par le développement des pratiques culturelles, artistiques, sportives et d'expression
- Respecter les rythmes de vie des enfants et des jeunes
- Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant et du jeune (initiative, créativité, prise de responsabilité)
- Développer sur les séjours la notion du « vivre ensemble » tout en associant les loisirs et le plaisir

##### **o Amener les enfants et les jeunes à devenir des citoyens**

La citoyenneté est une valeur qui vise à faire de chaque enfant et jeune des citoyens impliqués dans la vie locale ; un citoyen conscient de ses droits et de ses devoirs ; et un écocitoyen responsable convaincu de son rôle dans la protection de son cadre de vie et de l'environnement en général.

##### **Les objectifs à promouvoir au sein des Accueils Collectifs de Mineurs :**

- Développer au sein des Accueils Collectifs de Mineurs des actions autour de la parentalité
- Favoriser l'accueil des familles au sein des structures
- Favoriser l'implication des familles dans les projets de structures les objectifs à promouvoir au sein du service des sports :
- **Développer le partenariat participatif lors des interventions**
- **Favoriser le bénévolat lors des animations**
- **Développer des créneaux de loisirs**
- **Mettre en place des créneaux enfant-parent**

##### **O Développer la solidarité territoriale**

Par « solidarité territoriale », et par la volonté de renforcer l'attractivité de la communauté de communes, nous considérons la prise de compétence enfance jeunesse comme une opportunité pour, dans un premier temps, maintenir une qualité de service à destination de la population et dans un deuxième temps, se donner les moyens d'évoluer.

Ce nouveau service va nous permettre d'améliorer la dynamique territoriale dans le secteur de l'enfance et de la jeunesse au travers, des objectifs et des actions communs, l'organisation de temps d'échange et de temps de formation pour les professionnels de l'animation du territoire et la mutualisation des moyens humains et matériels.

##### **Les objectifs :**

- Favoriser la mise en place d'un réseau de partenaires locaux
- Développer la mise en œuvre de projets communs sur les différentes structures et sur l'ensemble du territoire
- Faciliter la mutualisation des moyens humains et matériels



## O Favoriser les échanges intergénérationnels

Les échanges intergénérationnels ont pour objectifs de permettre à toutes les générations (enfant, jeune, adulte, sénior) de se retrouver et de pouvoir pratiquer des activités adaptées ensemble.  
Ces échanges sont une richesse pour tous les participants. Chacun bénéficie de la transmission du savoir de l'autre.

### Les objectifs :

- Développer des actions intergénérationnelles.
- Favoriser les rencontres entre les différents publics

*Valeurs du service Enfance Jeunesse défendues par l'ensemble du personnel*



## 5. PARCOURS DES ENFANTS ET DES JEUNES

Ce tableau synthétise les parcours des enfants sur les différents temps éducatifs, c'est à dire ce que font les adultes éducateurs en direction des enfants pour aller vers l'objectif visé. Il devrait permettre, par exemple, à un nouvel acteur éducatif arrivant sur la commune de savoir quelles actions entreprendre auprès des enfants dans le cadre du PEDT en cohérence avec les autres acteurs. Ses actions sont « bornées » par les objectifs et les effets attendus et indicateurs.

L'organisation des adultes peut, elle, faire l'objet d'une fiche de fonctionnement et d'organisation du Copil mais ne doit pas se retrouver dans les parcours des enfants.

Les thématiques de parcours apparaissent à titre d'exemple dans le tableau suivant (avant modification par le copil).

	Objectifs visés	Effets attendus auprès des enfants	Actions de la communauté éducative					Indicateurs observables et mesurables (quantitatifs et qualitatifs)
			Temps Familiaux	Temps scolaires	Temps périscolaires		Temps extrascolaires	
					Temps d'accueil du matin/soir et Pause méridienne	Temps du mercredi		
<u>Parcours dont l'enjeu est la santé</u>	Favoriser le bien être, l'épanouissement et l'autonomie de l'enfant.  Être à l'écoute du rythme, des besoins et de ses choix	Développer une pratique régulière du sport afin de lutter contre la sédentarisation  Savoir s'exprimer et coopérer avec ses camarades <ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir expliquer les règles dans les situations de jeux collectifs.</li> <li>• Tenir les différents rôles :</li> </ul>	Participation à la journée famillathlon Participation aux différentes propositions autour des Jeux olympiques Participer aux journées sportives (nuit du sport) Participer à la semaine de la mobilité Soirée parents/ enfants : yoga, sophrologie. Participer aux ateliers du goûts, et participer aux ateliers découverte de l'environnement. (La journée de la pomme) Participer aux différentes commissions, conférences et sensibilisations (maison de l'alimentation)					Nombre de participants (parents, enfants et structures scolaires) sur ces différentes manifestations  Augmentation des inscriptions dans les associations sportives.
					Atelier sophrologie yoga avec parents enfants  Mise en place d'un self participatif		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comparaison et évolution par rapport aux années précédentes</li> </ul>	

	<p>joueurs, arbitres...</p> <p>S'affirmer au sein d'un groupe et développer la confiance en soi ainsi que la connaissance de ses capacités physique.</p> <p>Jouer avec l'ensemble de ses pairs, les respecter quelques soient leurs différences (sexe, âges, handicaps...)</p> <p>Comprendre les différentes propositions alimentaires qui sont effectuées lors des repas et des goûters en restauration</p>			<p>Projets sur le goût, ateliers sur la découverte des aliments, la diversité, l'équilibre alimentaire, la saisonnalité.</p> <p>Sensibilisation et information auprès des enfants sur les protocoles alimentaire personnalisé mis en place.</p>		<p>Augmentation des fréquentations sur les ateliers mis en place par la collectivité : taux de fréquentation, augmentations des effectifs.</p> <p>Augmentation des fréquentations sur les ateliers mis en place par la collectivité : taux de fréquentation, augmentations des effectifs.</p> <p>Taux d'évolution des participations sur les différents ateliers périscolaires proposés.</p> <p>Taux d'occupation des différents sites sportifs de la commune.</p>
				<p>Découverte de différents sports connus et méconnus.</p> <p>Ouverture aux sports adaptés Badminton</p> <p>Interview de sportifs de la commune.</p> <p>Intervention de partenaires locaux (jumping, coach sportifs)</p> <p>Soirée parents/ enfants : yoga, sophrologie</p> <p>Favoriser la diversité alimentaire auprès des enfants par des activités et ateliers.</p>		

		collective, les accepter.	Utilisations des différents terrains ou lieux sportifs de la ville (plateau sportif du collège ouvert au public le weekend et pendant les vacances), terrain de tennis, skate Park, city stade, bois de Rumignon  Utiliser la mobilité douce pour se déplacer au quotidien (marche, vélo, autre...)  Formation aux ateliers proposés pour les parents accompagnateurs sur les sorties, vélos, piscine.  Découverte de différents	Sortie vélos (SRAV : savoir rouler à vélos)  Utiliser le pédibus  Rencontres sportives entre classes et écoles de secteur  Participation à la piscine « savoir nager »  Création d'un sentier sensoriel dans la commune et autour de l'école	Temps d'ateliers sportifs sur les temps du midi avec malle pédagogique : Sports collectifs, sports revisités, Sports individuels et activités manuelles	Découverte de nouveaux sports et en appréhender les règles  Création de temps sportifs adaptés aux différents publics.  Animation sport et handicap avec une athlète escalade  Ouverture aux sports adaptés Badminton	Échanges avec le service des sports communautaire	Développement des parkings à vélos <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de vélos dans les parkings à vélos (pôles scolaires, médiathèque, zone commerciale ...)</li> <li>• Nombre de places et de nouveaux sites créés</li> </ul> Maintien des lignes de pédibus <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de nouvelles lignes créer.</li> </ul> Taux de satisfaction des enfants sur le temps restauration.  Taux du poids de diminution des déchets  Nombre d'enfants impliqués sur leur temps de repas et du goûter.
--	--	---------------------------	--	--	---	---	---	--

			sports connus et méconnus.					<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre de comportements discriminatoires.</li> <li>– Mesure de dynamique de groupe.</li> <li>. -Nombre d'accueil d'enfants à besoins particuliers</li> <li>– Suivi des enfants à besoins particuliers.</li> <li>– Nombre de sensibilisations effectuées.</li> <li>– Nombre de moqueries et de discriminations.</li> <li>– Augmenter les gestes et postures de tolérance des enfants au sein d'un groupe.</li> <li>– Gestes de bienveillance envers les autres.</li> </ul>
--	--	--	----------------------------	--	--	--	--	--

Objectifs visés	Effets attendus auprès des enfants	Actions de la communauté éducative					Indicateurs observables et mesurables (quantitatifs et qualitatifs)
		Temps Familiaux	Temps scolaires	Temps périscolaires		Temps extrascolaires	
				Temps d'accueil du matin/soir et Pause méridienne	Temps du mercredi		
<u>Parcours dont l'enjeu est l'éducation à l'environnement, la découverte du patrimoine et la citoyenneté</u>	<p>Sensibiliser et éduquer en pensant les projets et les actions collectivement, qu'ils soient concrets et participatifs.</p> <p>Penser à la réhabilitation des espaces partagés en lieu Eco citoyen et en respectant l'environnement.</p> <p>Découvrir le patrimoine et la culture locale</p>	<p>Être ouvert aux autres, nouer des liens et participer au vivre ensemble</p> <p>S'impliquer dans les différentes manifestations proposées</p> <p>Participer à des nouvelles rencontres avec des intervenants extérieurs afin d'enrichir ses connaissances personnelles, et faire évoluer ses pratiques</p> <p>Sensibilisations au tri, à son environnement</p> <p>Se familiariser et s'approprier un lieu dédié à l'enfance jeunesse</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux manifestations « petite cité de caractère »</li> <li>• Participation à la journée mobilité et sécurité routière</li> <li>• Participation aux différentes conférence mis en place pour les jeux olympiques</li> <li>• Participation tout au long de l'année aux évènements de l'anniversaire de la commune qui fête ses 800 ans</li> <li>• Sensibilisation et initiation à la langue Gallèse.</li> <li>• Participation à la journée « je nettoie ma commune » mis en place par le CME : le CME propose aux collèges et aux écoles de s'associer à cette action en faisant des séances de « plug-ins » et à l'ALSH de créer des œuvres avec ce qui est ramassé.</li> <li>• Participation à la fête de la nature, semaine zéro pesticide</li> <li>• Mise en place d'un atlas sur la biodiversité sur la commune : participation des écoles et de la population sur différentes manifestations proposées.</li> </ul>				<p>Taux fréquentations et des inscriptions aux différents ateliers</p> <p>Nombre de nouvelles collaborations avec différents partenaires et les familles</p> <p>Nombre de nouveaux projets</p> <p>Taux d'implication des parents et enfants sur les différents projets dans la vie quotidienne</p> <p>Nombre de participants dans les structures scolaires aux différents projets.</p> <p>Nombre de participants enfants et adultes aux différents projets organisés en externe</p>
				<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mise en place d'un poulailler à l'école (école et ALSH en association sur le projet).</li> <li>-Travail en collaboration avec le SMICTOM.</li> <li>-Collaboration avec la médiathèque et le centre culturel pour initiation à la langue Gallèse et à l'ouverture culturelle</li> <li>-Participation aux projets « petite cité de caractère »</li> <li>-Proposer aux enfants des temps citoyens (participation aux animations autour de l'environnement et la biodiversité)</li> <li>Création de projets avec les services techniques (ex :l'embellissement de la ville et création de supports)</li> <li>Création d'activités sur les sites de la médiathèque et du centre culturel (exposition photos, escape game...)</li> <li>-Semaine de la biodiversité, zéro pesticide</li> <li>-Participation à la maison de tous les dangers</li> <li>-Ateliers cinéma séances adaptées aux enfants et aux jeunes avec ateliers et conférences.</li> </ul>			

		<p>Être acteur de projets enfance jeunesse et être force de propositions.</p> <p>Exprimer ses idées et ses besoins sur les différents temps de l'enfant.</p>		<p>-Participation aux festivals marmailles -Collaboration avec le centre culturel pour découvrir des compagnies en résidence -Propositions d'activités sur le gaspillage alimentaire et le recyclage.</p>			<p>Retours des parents et des enfants sur les activités proposées.</p> <p><b>-Évolution de la qualité du tri dans les collectivités.</b></p> <p>Nombre de kilos de déchets récupérés, pains, plats en restauration collective...</p> <p>Nombre de bennes ramassés</p> <p>Nombre de relevés de composteurs (pour jardins et parterre communaux)</p> <p>-Nombres d'habitants participants aux journées éco-citoyenneté</p>
	<p>-Participer sur les différents temps au temps d'échanges, d'activités sur le gaspillage alimentaire et le recyclage. -Ateliers « malles aux histoires »</p>		<p>Participation sur les associations St Aubinaise</p> <p>-Encourager la participation à des actions de solidarité en proposant des activités écocitoyennes.</p>	<p>Intervention lire et faire lire à l'école Dispositif orchestre à l'école</p> <p>Expositions et vernissages à la galerie pour valoriser les projets Projets découverte des cultures urbaines, du graff, du slam et création d'un spectacle hip hop avec l'association de danse Projets slam collégien et avec une artiste à l'espace bel air écriture et représentation public</p>	<p>Échange et création de projets avec la médiathèque pour l'ouverture à la cuture, à la lecture</p>	<p>Proposer des activités autour du jardinage, du recyclage et du compostage</p> <p>Création d'une passerelle sur le temps du mercredi entre l'espace jeune et l'ALSH pour les enfants de CM2</p>	<p>Journée la dinguerie proposée par l'espace jeune</p> <p>Participation à la journée de l'Europe par le CME</p>

Objectifs visés	Actions de la communauté éducative						Indicateurs observables et mesurables (quantitatifs et qualitatifs)
	Effets attendus auprès des enfants	Temps familiaux	Temps scolaires	Temps périscolaires		Temps extrascolaires	
				Temps d'accueil du matin/soir et Pause méridienne	Temps du mercredi		
<b><u>Parcours communication et numérique</u></b>	Maitriser les différents moyens de communication pour s'exprimer	Interagir et échanger lors de projets ou d'actions mis en commun	Mise en place d'un conseil municipal enfants Porte ouverte et soirée parents enfants (Jeux, activités pour tous) Cahier de transmissions et billets d'informations, école, famille, animateurs Jeux fil rouge parents enfants Jeux sur les différences, apprendre à connaître l'autre dans son ensemble Semaine sans écrans				Nombre d'outils et de supports développés pour améliorer la communication
	S'initier à une utilisation responsable des différents moyens de communication	Transmettre son expérience et ses réalisations  Réussir à être porte-parole.  Connaître les bien faits et les dangers des sites internet, réseaux sociaux.			Création d'un blog, et apport de contenus sur le site de la mairie Créer le lien avec les différents partenaires grands jeux dans la ville, Création des vitrines des commerçants Échange et création de jeux numériques avec la médiathèque	Taux de refonte des supports existants.  Nombre d'actions et d'informations diffusées via les différents supports de communication.	
		Connaître la loi des interdits sur la communication et le numérique.	Participation aux différentes portes ouvertes	Mise en place d'un conseil enfant  Création d'un journal d'école	Présentation en début d'année des différents personnels et équipes sous forme de jeux,	Participation à la chaîne YouTube  Projets avec le cinéma pour faire de la	Nombre de nouvelles actions communiquées aux familles
		Être créateur de contenu avec un				Échange inter centre pour connaître d'autres animateurs et connaître d'autres enfants	-Nombre d'inscriptions des enfants sur les temps d'activités via les nouveaux supports de communications



		regard critique : blog, gazettes		format papier et numérique  Travailler en collaboration avec les différentes associations culturelles pour s'ouvrir  Permis internet	de réunions, d'échanges	communication publique	Journée inter- centre enfants autour d'un thème, du jeu	-Nombres d'enfants participant à la création des différents supports de communication.  -Nombres de vues sur les réseaux sociaux (chaine YouTube, Facebook, Instagram, de la ville).  -Nombre de participations de l'enfant seul ou en famille aux événements du territoire
--	--	-------------------------------------	--	---	----------------------------	---------------------------	--	--

## 6. PILOTAGE DU PROJET

La structure de pilotage est un incontournable pour la réussite du projet. Elle doit :

- Rassembler les acteurs éducatifs ;
- Avoir des objectifs précis et se réunir régulièrement ;
- Bénéficier de moyens ;
- S'appuyer sur une réelle coordination et une animation adaptée.

Structure de pilotage : (elle est représentative de toutes les composantes éducatives locales : écoles, collèges et associations sont à solliciter. La place accordée aux parents et aux enfants est à identifier.)

### **Composition de la structure de pilotage :**

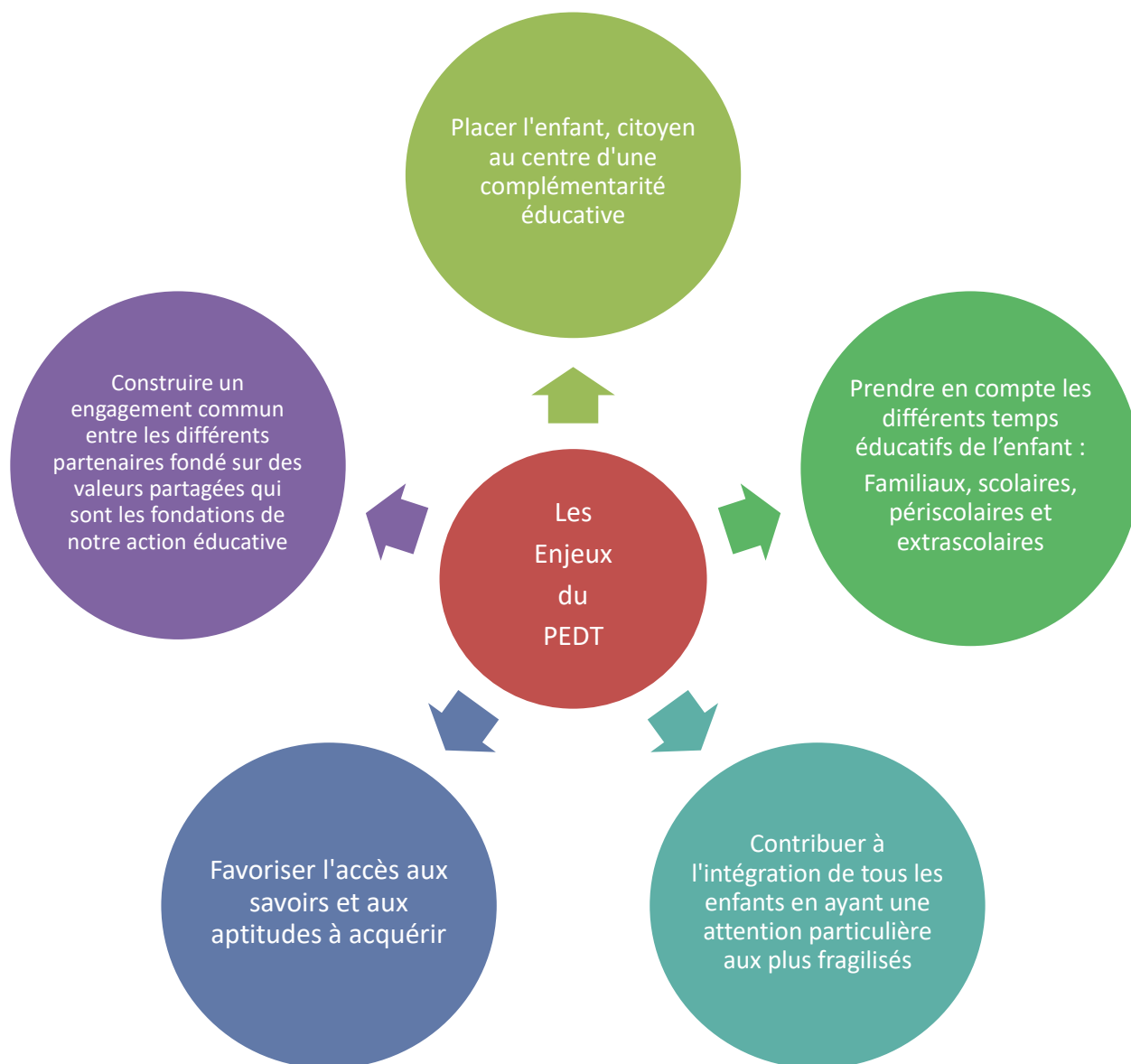
Le maire de la commune,  
L'adjointe en charge de l'enfance et la jeunesse  
L'adjointe en charge du CCAS et intergénération,  
La coordinatrice enfance jeunesse  
Directeur et directrice des écoles  
Directrice du centre de loisirs  
2 Parents d'élèves, école élémentaire publique et privé  
2 Parents d'élèves collège public et privé  
1 Président et 3 membres d'association sportive et culturelle

### **Modalités de pilotage.**

Il existe plusieurs moments d'échanges éducatifs :

- Les conseils de classe de l'école publique sont composés : une fois par trimestre
  - du directeur de l'école,
  - du maire, de l'adjointe déléguée en charge de l'enfance et la jeunesse,
  - la coordinatrice enfance jeunesse
  - des enseignants,
  - d'un parent par niveau de classe,
  - des ATSEMS,
  - et en fonction des thèmes abordés l'adjoint de référence au sujet ou le personnel de restauration.
- Les conseils de l'école privé sont sur la même base mais sans les membres de la municipalité : une fois par trimestre
- Les conseils d'établissements école, collège et lycée : une fois par trimestre  
Avec un élu référent et/ ou la coordinatrice enfance jeunesse
- Commission Enfance jeunesse composée : une fois toutes les 8 semaines
  - Adjointe en charge de l'enfance et la jeunesse
  - Élus en charge des affaires petite enfance et sociale
  - Coordinatrice Enfance jeunesse
  - Parents des écoles et des collèges publique et du privé
  - de professionnels dans le domaine de l'enfance jeunesse,
  - des intervenants du monde associatifs.

Cette commission a pour but de traiter toutes les affaires attrait à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. Nous mettons en place un ordre du jour sur différents thèmes en rapport avec l'actualité de notre commune et les parcours de notre PEDT. Ceci permet une réflexion et un diagnostic commun et nous permet de partager et de trouver des actions à réaliser pour améliorer notre PEDT et nos valeurs éducatives



## 7. INSCRIPTION ET LIENS AVEC LES FAMILLES

### Horaires

Les familles ont la possibilité à chaque rentrée scolaire de s'inscrire via le portail famille de créer ou remettre à jour leur fiche administrative

L'accueil de loisirs est un lieu où les enfants se retrouvent avant ou après l'école, le mercredi ou sur les vacances scolaires pour découvrir des activités en toute liberté, jouer et vivre à leur rythme.

Des activités et des projets sont proposées et organisés tout au long de l'année.

Les enfants accueillis ont entre 2 ans et demi et 11 ans et ils doivent être scolarisés sur la commune ou sur l'intercommunalité

### • Lundi- mardi-jeudi-vendredi

#### Matin :

- **7h15 - 8h15** : accueil des enfants et des familles

**Petits et Moyens** : salle du milieu du centre de loisirs

**Grandes-sections et CP** : cantine scolaire jaune (accès par le centre de loisirs)

**Ce1/Ce2 CM1/Cm2** : salle de l'étage ou motricité (accès par le centre de loisirs)

- **8h15 - 8h20** : accompagnement des enfants de maternelle à l'école
- **8h20 - 8h30** : accompagnement des enfants de l'élémentaire à l'école

### Soir :

- **16h15** - 16h30 : regroupement des enfants (maternelle et élémentaire)
  - **Petits et Moyens** : salle du milieu du centre de loisirs
  - **Grandes-sections et CP** : cantine scolaire jaune (accès par le centre de loisirs)
  - **Ce1/Ce2 CM1/Cm2** : salle de l'étage ou motricité (accès par le centre de loisirs)
  - **CM1/Cm2** : salle à l'étage du centre de loisirs (accès par le centre de loisirs)
- 16h30 - 17h00 : goûter maternelle et élémentaire
- 17h00 - **19h00** : périscolaire libre/départs échelonnés

### Mercredi

- **Inscription via le portail famille le lundi jusqu'à midi pour le mercredi suivant.**
- Accueil de loisirs au sein des locaux « Anim'Loisirs » pour les 2 écoles de la commune de 7h15 à 19h00.

Les horaires d'accueil minimums sont :

- ✓ Journée avec repas 9h30 / 17h00
- ✓ Matin 9h30 / 11h45
- ✓ Repas et après midi 11h45 / 17h00
- ✓ Matin avec repas 9h30 / 14h00
- ✓ Après-midi 13h00 / 17h00

*Mode d'inscription aux activités proposées :*

### ACCUEIL DES ENFANTS

Un animateur est présent sur chaque groupe d'âge. Il prend les consignes ou les messages que les parents lui donnent.

**Les parents sont tenus de se conformer aux horaires d'ouvertures et de fermetures. À défaut un supplément de 5€ par quart d'heure entamé de retard sera facturé aux familles.**

En cas de retard exceptionnel au moment de la fermeture, il est demandé aux parents de prévenir rapidement au numéro de téléphone de la structure concernée.

**Toute inscription vaut engagement de paiement, sauf absence du fait de maladie justifiée par un certificat médical**

### Inscriptions

#### Lundi - mardi - jeudi - vendredi

• Pour toute inscription, les parents doivent envoyer un mail à la directrice du périscolaire afin qu'elle envoie un lien de connexion au portail famille. Ce qui vous permettra de remplir votre dossier d'inscription sur la structure. Mickaëlle Rozé : [alshstaubin@liffre-cormier.fr](mailto:alshstaubin@liffre-cormier.fr) ou 02 99 39 11 36 - 07 61 55 72 42.

Une fois, l'inscription faite votre enfant doit être inscrit au jour le jour. Une fiche de pointage « cantine et périscolaire » dédiée à cet effet est mise à disposition des familles à l'école. Elle doit être renseignée pour confirmer l'inscription de l'enfant le matin même.

**Pour les inscriptions aux activités sur les temps du midi et du soir, l'enfant s'inscrit aux activités seuls en fonction de son envie, de son choix de ses préférences.**

#### Mercredi

- Règlement intérieur sur le site de la ville et dossier à remplir sur le portail famille, envoyer un mail à la directrice pour recevoir un lien de connexion et accéder à l'inscription
- Les inscriptions se font auprès du centre de loisirs jusqu'au lundi midi précédent
- Pour tout renseignement : [alshstaubin@liffre-cormier.fr](mailto:alshstaubin@liffre-cormier.fr) ou 02 99 39 11 36 - 07 61 55 72 42.

**Pour les inscriptions du mercredi aux activités : des plannings d'activités et de projets sont proposés aux enfants et l'enfant reste libre de ses choix rien ne lui est imposé. En fonction de ce qu'il a envie de faire il choisit le matin même.**

**Pour les activités dites différentes ou extra, l'information est envoyée par mail aux parents et ils reviennent vers nous pour inscrire leur enfant.**

### *Modalités d'information et d'échanges avec les familles :*

Plusieurs moyens de communications existent pour échanger avec les familles

Via le portail famille

Via l'adresse électronique ou téléphone de la structure :

[alshstaubin@liffre-cormier.fr](mailto:alshstaubin@liffre-cormier.fr) ou 02 99 39 11 36 - 07 61 55 72 42.

Via le blog de la structure

Via le site de la ville : <https://lcc.portail-familles.net/>

## **8. PLAN MERCREDI**

**Labellisation plan mercredi :**  **oui**

**en cours de demande**

Nous avons rédigé également un plan mercredi que nous allons soumettre en même temps que notre PEDT

## Annexe : Support COPIL PEDT : diagnostics et convergences

L'enjeu de ce temps de diagnostic est d'identifier pour les différents éducateurs les problématiques et enjeux éducatifs sur les différents temps de l'enfant. Ceux-ci pourront ensuite se traduire en objectifs.

Acteurs éducatifs: ☑ commune ☑ parents ☑ enseignants ☑ associations

Diagnostic : Problématiques et enjeux éducatifs :

« Ce que je ne vois pas chez les enfants et que je souhaite voir. Ce que je vois et que je ne souhaite plus voir. »

Enrichir les animations périscolaires avec l'implication plus forte des partenaires
Collaborer avec les différents acteurs éducatifs
Renforcement de l'implication des enfants dans les projets
Apprendre à vivre ensemble, parcours citoyen, engagement, implication
S'ouvrir au monde extérieur
Sensibilisation aux différences et aux enfants en situations de handicap
Formation des animateurs sur différentes thématiques – adaptation aux publics différents
Repérer les enfants en difficultés pour mieux les accompagner et les aider dans leur quotidien
Développement de la coéducation
Développer la parentalité
Développer les actions
Améliorer la communication
Échanges avec les parents
Développer le parcours éducatif de santé
Travailler sur les rythmes des enfants ; Rapport aux écrans et au sommeil
Sensibiliser au déplacement doux, pédibus
Créer plus de partenariats
Utiliser son environnement comme ressource

Convergence : « *Quels sont les problématiques et enjeux évoqués dans au moins 2 diagnostics* »

1. Vivre ensemble, engagement, l'entraide, le partage ouverture sur le monde extérieur
2. Respect de la différence / handicap
3. Promouvoir la santé auprès des enfants (alimentation, sport...)
4. Développer les partenariats et travailler en coéducation et sur les problèmes de parentalité
5. Enrichir le partenariat sur les animations proposées aux enfants
6. Développement durable, déplacements doux, projets partagés et concertés, Projets partagés sur le développement durable, l'alimentation
7. Améliorer les moyens de communications
8. Permettre aux familles de concilier vie professionnelle et vie personnelle

Traduction de ces diagnostics partagés en objectifs (ce qui est visé).

1. Favoriser le bien être, l'épanouissement et l'autonomie de l'enfant
2. Être à l'écoute du rythme, des besoins et de ses choix
3. Sensibiliser et éduquer en pensant les projets et les actions collectivement, qu'ils soient concrets et participatifs.
4. Penser à la réhabilitation des espaces partagés en lieu Eco citoyen et en respectant l'environnement.
5. Découvrir le patrimoine et la culture locale
6. Maitriser les différents moyens de communication pour s'exprimer
7. S'initier à une utilisation responsable des différents moyens communication

Effets attendus et indicateurs quantitatif et qualitatif (ce qui permettra d'évaluer si l'objectif est atteint tout ou partie).

	Effets attendus	Indicateurs observables et mesurables (qualitatifs et quantitatifs)
<p><u>Objectif</u> 1-Favoriser le bien être, l'épanouissement et l'autonomie de l'enfant 2-Être à l'écoute du rythme, des besoins et de ses choix</p>	<p>Développer une pratique régulière du sport afin de lutter contre la sédentarisation</p> <p>Savoir s'exprimer et coopérer avec ses camarades</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir expliquer les règles dans les situations de jeux collectifs.</li> <li>• Tenir les différents rôles : joueurs, arbitres...</li> </ul> <p>S'affirmer au sein d'un groupe et développer la confiance en soi ainsi que la connaissance de ses capacités physique.</p> <p>Jouer avec l'ensemble de ses pairs, les respecter quelques soient leurs différences (sexe, âges, handicaps...)</p> <p>Comprendre les différentes propositions alimentaires qui sont effectuées lors des repas et des goûters en restauration collective, les accepter.</p>	<p>Nombre de participants (parents, enfants et structures scolaires) sur ces différentes manifestations</p> <p>Augmentation des inscriptions dans les associations sportives.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comparaison et évolution par rapport aux années précédentes</li> </ul> <p>Augmentation des fréquentations sur les ateliers mis en place par la collectivité : taux de fréquentation, augmentations des effectifs.</p> <p>Augmentation des fréquentations sur les ateliers mis en place par la collectivité : taux de fréquentation, augmentations des effectifs.</p> <p>Taux d'évolution des participations sur les différents ateliers périscolaires proposés.</p> <p>Taux d'occupation des différents sites sportifs de la commune.</p> <p>Développement des parkings à vélos</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de vélos dans les parkings à vélos (pôles scolaires, médiathèque, zone commerciale...)</li> <li>• Nombre de places et de nouveaux sites créés</li> </ul> <p>Maintien des lignes de pédibus</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de nouvelles lignes créées.</li> </ul> <p>Taux de satisfaction des enfants sur le temps restauration.</p> <p>Taux du poids de diminution des déchets</p> <p>Nombre d'enfants impliqués sur leur temps de repas et du goûter.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de comportements discriminatoires.</li> <li>- Mesure de dynamique de groupe.</li> <li>- Nombre d'accueil d'enfants à besoins particuliers</li> <li>- Suivi des enfants à besoins particuliers.</li> <li>- Nombre de sensibilisations effectuées.</li> <li>- Nombre de moqueries et de discriminations.</li> <li>- Augmenter les gestes et postures de tolérance des enfants au sein d'un groupe.</li> <li>- Gestes de bienveillance envers les autres.</li> </ul>
<p>Objectif 3- Sensibiliser et éduquer en pensant les projets et les actions collectivement, qu'ils soient concrets et participatifs.</p>	<p>Être ouvert aux autres, nouer des liens et participer au vivre ensemble</p> <p>S'impliquer dans les différentes manifestations proposées</p> <p>Participer à des nouvelles rencontres avec des intervenants extérieurs afin d'enrichir ses connaissances personnelles, et faire évoluer ses pratiques</p>	<p>Taux fréquentations et des inscriptions aux différents ateliers</p> <p>Nombre de nouvelles collaborations avec différents partenaires et les familles</p> <p>Nombre de nouveaux projets</p> <p>Taux d'implication des parents et enfants sur les différents projets dans la vie quotidienne</p> <p>Nombre de participants dans les structures scolaires aux différents projets.</p> <p>Nombre de participants enfants et adultes aux différents projets organisés en externe</p>

<p>4- Penser à la réhabilitation des espaces partagés en lieu Eco citoyen et en respectant l'environnement. 5-Découvrir le patrimoine et la culture locale</p>	<p>Sensibilisations au tri, à son environnement Se familiariser et s'approprier un lieu dédié à l'enfance jeunesse Être acteur de projets enfance jeunesse et être force de propositions. Exprimer ses idées et ses besoins sur les différents temps de l'enfant.</p>	<p><b>-Évolution de la qualité du tri dans les collectivités.</b> Nombre de kilos de déchets récupérés, pains, plats en restauration collective... Nombre de bennes ramassés Nombre de relevés de composteurs (pour jardins et parterre communaux) -Nombres d'habitants participants aux journées éco-citoyenneté</p>
<p>Objectif 6- Maitriser les différents moyens de communication pour s'exprimer 7- S'initier à une utilisation responsable des différents moyens communication</p>	<p>Interagir et échanger lors de projets ou d'actions mis en commun Transmettre son expérience et ses réalisations Réussir à être porte-parole. Connaître les bien faits et les dangers des sites internet, réseaux sociaux. Connaître la loi des interdits sur la communication et le numérique. Être créateur de contenu avec un regard critique : blog, gazettes</p>	<p>Nombre d'outils et de supports développés pour améliorer la communication Taux de refonte des supports existants. Nombre d'actions et d'informations diffusées via les différents supports de communication. Nombre de nouvelles actions communiquées aux familles -Nombre d'inscriptions des enfants sur les temps d'activités via les nouveaux supports de communications -Nombres d'enfants participant à la création des différents supports de communication. -Nombres de vues sur les réseaux sociaux (chaine YouTube, Facebook, Instagram, de la ville). -Nombre de participations de l'enfant seul ou en famille aux évènements du territoire</p>